

Colloque Aleph « Psychose et précarité »

11 et 12 octobre 2018

Psychoses et institution

Usage et mésusage de la ségrégation

Plan de la communication :

- 1. Ségrégation et intégration : logique de la forclusion du singulier**
- 2. Les destins de ce qui est exclu : de l'anomalie à la solution**
- 3. Simon, localisation de la jouissance et lien social**
- 4. Pour conclure**

Lorsque l'équipe de l'Aleph m'a invité à intervenir dans ce colloque autour du thème « Psychoses et précarité » et dans cet atelier sur « Psychoses et institution », la première question qui m'est venue : « A quoi sert une institution ? » et donc à quoi peut servir une institution s'agissant de l'accueil des sujets psychotiques. En suivant de ces questions, se sont associés trois mots : ségrégation, normalisation, du côté de la dimension politique de l'institution, et solution entendue ici comme la solution subjective que celui qui est accueilli dans une institution pourrait venir construire face à ce qui fait difficulté pour lui.

Je vais donc essayer d'articuler plus précisément ce lien entre psychose et institution, à partir de la fonction de cette dernière.

La psychose pose souvent problème à la société, avant même que le sujet lui-même ait pu formuler les termes de ce qui lui pose problème. L'institution (hospitalière, médico-social, voir judiciaire) est convoquée comme devant constituer une réponse médicale, coercitive, soignante parfois les trois en même temps à ce qui dans la psychose dérange l'ordre social. Ainsi, sa fonction est en premier lieu une fonction politique, sociale avant d'être subjective. Elle est donc prise de fait, par son statut, dans un certain discours dont il est important d'avoir une idée de la nature puisque c'est une partie de ce qui conditionne le mode opératoire de l'institution, le but qu'on lui assigne, l'éthique qui l'oriente.

1. Ségrégation et inclusion : logique de la forclusion du singulier

L'Itep dans lequel je travaille dépend d'une association qui s'appelle l'ASEI. Je vous en parle, non pas pour lui faire de la publicité, mais pour essayer d'analyser ce que cet acronyme dit du discours politique dans lequel s'inscrivent les institutions médico-sociales. Cet acronyme, au départ, signifiait Association de Sauvegarde des Enfants Invalides. La sauvegarde, étymologiquement, renvoie à la garantie du salut. On se situe donc dans une référence au modèle de la charité religieuse. Aujourd'hui, l'acronyme ASEI s'est transformé dans une succession de verbes à l'infinitif qui sonne comme un mantra : Agir, Soigner, Eduquer, Insérer.

Changement radical de paradigme : de celui de la charité religieuse ou laïcisée à celui de l'empowerment. L'empowerment est un concept américain qui désigne la capacité d'auto-détermination et d'autonomie de l'individu, doctrine issue des mouvements contestataires féministes et raciaux du XXème. A l'origine, mouvement de subversion, d'émancipation, il est aujourd'hui repris par le discours managérial néo-libéral autour de la question de l'autonomie de l'individu et de sa capacité de changement. L'autonomie de l'individu est devenue un élément récurrent du discours et de l'action publique en matière de santé mentale, de politique sociale, de pédagogie. Dans l'usage qu'il fait de la rhétorique de l'empowerment, le néo-libéralisme opère un détournement de cette notion. De la libre détermination d'un individu face aux stéréotypes sociaux de race ou de genre, elle est devenue l'étalon de son efficacité à répondre aux demandes de l'Autre social. Dans le discours social, l'autonomie est souvent associée à la question de l'insertion, envisagée comme une condition de celle-ci. Reste à savoir ce que signifie l'insertion.

L'insertion pose la question de l'espace, la plupart du temps de comment un individu entre, prend place dans un espace. Dans les synonymes, on retrouve : intégration/inclusion. Il s'agit d'un point de vue dynamique et topologique, d'une partie qui vient prendre place dans un ensemble déjà constitué ou à l'inverse qui en sort : on parle alors d'exclusion, de désinsertion. C'est la problématique de la précarité entendue socialement.

La partie, pour le discours sociologique, c'est l'individu (ou celui qu'on va appeler selon les modes et les structures : l'utilisateur, l'accompagné, le patient...) et le tout, ce sont les espaces de lien social : l'école, le travail, les institutions, les associations...Cet ensemble désigne un tout mais aussi des limites, des bords, qui indiquent la place qu'on occupe : on est soit dedans, soit dehors. Mais alors si, comme beaucoup des enfants, des jeunes et des adultes qu'on accompagne dans le champ médico-social, on peine à s'insérer dans ces grands ensembles, où est-on ? À quelle place ? Puisque si l'on n'est pas dedans, on est dehors : peut-il exister un lieu du dehors ? Ce lieu du dehors, le discours courant le désigne par la marge. La marginalité désigne tout ce qui ne s'inclue pas, tout ce qui résiste à l'homogénéisation des grands ensembles qui organisent la vie collective : la nation, l'école, les lieux de travail, tous

homogénéisés par une norme qui spécifie et assigne une place à celui qui veut l'intégrer. Si la marge est un lieu, elle est un lieu par défaut, toujours considérée par rapport à l'écart (péjorativement marqué) qu'elle constitue à l'égard des ensembles homogènes. Les « banlieues », les « quartiers » sont à ce titre des signifiants tout à fait parlant de la façon dont on peut désigner ce hors-lieu.

L'institution, celle que constitue un Itep, mais pas seulement, n'est-elle pas justement, par l'espace qu'elle propose, aussi bien topologique que symbolique, l'offre d'un lieu au hors-lieu de la marge ; une amarre, où dans le no-man's land de la marge, celui qu'on accueille pourrait accrocher un bout de lien social, là où il s'en trouve a priori exclu.

Mais bien souvent, si l'institution peut être ce lieu du dehors, du moins s'agissant de l'Itep, ce n'est pas un lieu choisi, c'est un lieu où on entre d'une certaine façon forcée par une commande sociale qui prend d'abord la forme d'une exclusion : l'école ne peut plus accueillir cet enfant ou ce jeune le plus souvent du fait de la façon bruyante qu'il peut avoir de manifester que quelque chose ne va pas, que quelque chose empêche qu'il puisse trouver une place.

Celui qui entre en Itep y entre en plus d'une façon particulière puisque son admission doit être « notifiée » par la Maison Départementale des Personnes Handicapées, ce qui veut dire que pour entrer dans une institution comme un ITEP il faut être reconnu handicapé. Ainsi, il arrive chez nous par une inscription dans le discours social sous le signifiant du handicap, qui constitue un autre nom de la marge. Ce qui fait difficulté pour l'enfant, son impossibilité à répondre à la demande de l'Autre scolaire, social, est interprétée comme un état d'incapacité. De ne pas pouvoir y répondre, l'enfant est *handicapé* c'est-à-dire, au sens de la loi de 2005, souffrant « d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »¹ Dans ce grand fourre-tout, la psychose et la paraplégie pourraient en un sens être mises au même niveau.

Si la tendance à la criminalisation de la marge est toujours d'actualité, on assiste, dans le champ de l'enfance, à une montée exponentielle de la médicalisation de la marge, ce dont l'élargissement considérable de l'usage du signifiant handicap témoigne (tout comme la généralisation du fameux TDAH et des prescriptions de Ritaline comme réponse à ce qui agite un enfant).

Le discours politique par le signifiant « handicap » opère d'emblée une ségrégation qui se légitime d'une norme qui serait celle de la bonne santé, d'une intégrité psychique et physique

1 Loi 2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. http://www.mdph.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=111&Itemid=82

supposée qui est, en réalité, simplement le synonyme de la conformité à la demande de l'Autre social. Le forçage à la normalisation qu'opère le discours politique sous couvert de la bien-pensance égalitariste exclue en réalité totalement la question de la particularité.

Le discours médical et le discours politique se complètent l'un l'autre, ce qui est exclu par le politique est réincorporé par le discours médical sous la forme d'une altération fonctionnelle qui doit faire l'objet d'une compensation, d'une rééducation en vue de la réintégration du sujet mais surtout de son adaptation au système. En même temps, c'est un discours foncièrement paradoxal puisque ladite intégration se fait par une exclusion dont le signifiant « handicap » est la marque.

L'enjeu des rapports entre les institutions et les sujets qu'elles accueillent — et plus largement entre le politique et le singulier, c'est justement la question du traitement de la différence. Je vais faire un parallèle qui peut paraître excessif mais c'est en terme de logique que j'en parle. Le *handicap* est un signifiant de la même nature que celui qui fait des africains des *noirs*, c'est un signifiant qui opère une ségrégation dans le corps social : l'enfant handicapé vs l'enfant normal, l'homme noir vs l'homme blanc. C'est à partir de cette différenciation que s'opère la ségrégation. Ce que Georges Bataille démontre au sujet du racisme, c'est qu'il n'est ni une vérité idéologique ni un fait scientifique mais qu'il est, en revanche un phénomène anthropologique, un fait proprement humain. Il tient précisément son humanité du fait dit-il que l'homme « stupide et lâche » donne à quelque signe extérieur ² une valeur qui n'a d'autres sens que ses craintes, sa mauvaise conscience et le besoin de charger d'autres, [...], d'un poids d'horreur inhérent à notre condition [...].»³

Ce qui fait horreur à la condition humaine, c'est sa propre monstruosité tout comme son incomplétude, celle qui fait de nous nécessairement des êtres manquants.

Autrement dit, ce sur quoi opère la ségrégation c'est sur l'hétéro, l'autre, le radicalement autre, ce qui demeure séparé, ce qui est séparé, non seulement dans la différence de l'autre mais aussi en nous-même et que l'on ne veut voir que dans l'étrangeté de l'autre. C'est une modalité de traitement du différent/d dans l'humain mais qui est une modalité qui veut réduire l'altérité, en fabriquant de l'un, de l'homogène. Le discours politique faisant des enfants d'Itep des *handicapés* transforme l'altérité en altération.

Jean-Pierre Lebrun, qui est un psychanalyste qui a beaucoup travaillé sur la question de l'institution et du lien social souligne :

« [...] si le lien social dans son acception d'aujourd'hui ne rend plus visible, ne donne plus à représenter cette incomplétude de structure (c'est-à-dire du fait même de l'incomplétude du langage entraînant donc que toute construction langagière est de fait un semblant de vérité qui masque cette incomplétude), il risque de

2 La couleur de peau mais aussi par exemple le trouble du comportement dont on étiquette les enfants d'Itep. L'Histoire témoigne qu'il peut prendre de multiples visages : de la race à la religion en passant par les querelles de clochers.

3 Georges Bataille, « Le racisme », *Critique*, n°48, mai 1951, *Œuvres complètes*, vol. XII, Gallimard, Paris, 1988, p. 98.

ne plus transmettre la nécessité de ce trait de la condition humaine, ou, à tout le moins, d'inciter à la confusion à ce propos. »⁴

L'enfant *invalide* qu'il s'agissait de « protéger » était aussi une marque de ségrégation et de déshumanisation, cependant, même s'il s'agissait de cacher derrière des murs la monstruosité fantasmée du différent, d'une certaine façon, en tolérant son inutilité sociale, peut-être qu'une place différente pouvait lui être faite. Seulement aujourd'hui, l'inutilité est intolérable, il est attendu de chacun qu'il participe du règne de l'efficacité et de l'accumulation, c'est ce qui se cache derrière l'idéal de l'insertion sociale, montrant, s'il en était besoin, que l'enfer est pavé de bonnes intentions.

Le psychotique est-il d'une certaine façon une déclinaison de la figure du nègre, les institutions médico-sociales sont-elles vouées à devenir des machines à blanchir, à rééduquer, à adapter le psychotique ? C'est ce à quoi on expose l'enfant, qu'il soit psychotique ou non d'ailleurs, si ses manifestations subjectives sont rabattues du côté du handicap.

La question est alors de savoir comment l'institution peut permettre à l'enfant psychotique de nouer un lien social qui ne soit pas réduit au forçage aliénant à la commande sociale, lui qui, déjà, se situe dans un rapport aliénant à cet Autre là.

2. Les destins de ce qui est exclu : de l'anomalie à la solution

L'institution est donc placée à un carrefour, qu'on pourrait dire éthique, c'est-à-dire précisément à l'articulation entre le politique et le singulier, entre l'en-commun et le particulier.

D'une part, elle est politiquement parlée, orientée par un discours qui conditionne sa raison d'être, son financement, les buts qu'elle se fixe. Mais elle est aussi le lieu d'une offre qui est faite au cas par cas, au cas par cas de chaque rencontre entre un professionnel et un enfant. Si c'est la clinique analytique qui oriente le travail de ces professionnels, il y a d'emblée un hiatus, un conflit entre la commande politique et le travail clinique. C'est d'ailleurs sans doute un conflit structurel qui est au cœur même de l'existence humaine, c'est-à-dire comment un sujet peut loger sa différence dans un espace humain que l'obsession pour la résorption du *malaise dans la civilisation* peut rendre totalement aveugle à la valeur éthique du symptôme.

Le lieu dont est exclu le jeune qui arrive en Itep est celui du milieu scolaire dit ordinaire, l'ordinaire signifiant ce qui est dans l'ordre des choses, mais que faire quand l'enfant a bien du mal à trouver sur quoi s'appuyer pour garantir un certain ordre des choses ou quand de cet

4 Jean-Pierre Lebrun, *Clinique de l'institution. Ce que peut la psychanalyse pour la vie collective*, Érès, Toulouse, 2008, p. 45.

ordre il en a une idée menaçante, inquiétante, étrange ? C'est là qu'on touche au cœur de la fonction de l'institution et de l'éthique qui l'oriente dans le traitement de la psychose.

Si l'on met en série les trois termes : psychose/précarité/institution, cela peut laisser entendre que le sujet psychotique est davantage concerné par l'exclusion et la ségrégation. Ce que la clinique des jeunes accueillis en Itep tend à confirmer.

Que le sujet psychotique fasse l'objet d'une ségrégation sous divers modes : psychiatrique, pénitentiaire, médico-sociale indique que quelque chose empêche certains de ces sujets, pas tous, de s'inscrire dans le lien social, c'est-à-dire d'articuler leur singularité, leur particularité dans l'en-commun, le collectif. Pour cela, le névrosé a la solution de la construction œdipienne pour passer de la jouissance au désir, c'est-à-dire pour le dire très rapidement qu'il n'a pas et qu'il n'est pas ce qui saurait combler la mère, qui elle-même désire ailleurs, du côté du père. Ce qui ne veut pas dire qu'il sache y faire avec ce manque-là. Mais c'est à partir de ce manque, de cette exclusion de jouissance que quelque chose peut se dialectiser entre l'aliénation structurelle à l'Autre, la nécessaire dépendance à un ordre (ordre langagier) qui le précède et une possible séparation qui lui permet de ne pas être entièrement sous la coupe des mots de l'Autre et en même temps de pouvoir lui formuler une demande. Pour le psychotique, la castration n'opère pas, c'est-à-dire qu'il n'y a rien qui vient le séparer de l'Autre maternel, rien qui vienne lui garantir qu'il ne puisse pas en jouir tout autant que cet Autre ne puisse pas jouir de lui. Le psychotique doit organiser le monde d'une autre façon, sans cet appareillage-là. Il doit inventer une autre solution toute singulière pour trouver une place vivable, une suppléance à cette construction œdipienne qui n'opère pas. C'est en cela qu'il y a un génie psychotique dans la manière qu'il y aurait de faire avec cet Autre du langage avec lequel chacun a à faire, mais sans la solution œdipienne qui est celle qui est proposée par la culture.

Dans la psychose, le rapport à la jouissance ne s'inscrit pas dans une demande qui pourrait venir faire lien social. Il y a un insupportable du réel de la perte, un sexuel non pris dans le fantasme, un rapport au langage qui n'est pas structuré par une instance symbolique qui organise la

coupure entre le mot et la chose. Autant de conditions qui rendent excessivement compliquées — comme c'est le cas des jeunes que nous accueillons en Itep, le rapport au savoir comme le rapport aux autres. Cela, la clinique de la psychose en donne la démonstration dans ses effets radicaux sur le langage et sur le corps.

Ce qui est en jeu dans le travail institutionnel avec les sujets psychotiques, c'est sans doute la possibilité d'introduire une économie de la coupure dans ce trop de la jouissance ? Pour essayer d'illustrer cela, je vais vous parler d'un jeune garçon que nous accueillons à l'Itep.

3. Simon, localisation de la jouissance et lien social

Il s'agit de Simon. Il est âgé d'une dizaine d'année lorsqu'il intègre l'Atelier « Construction » que j'anime avec une collègue psychomotricienne. L'offre qui est faite aux jeunes dans cet atelier est de venir construire à partir d'une matière première, lui donner forme, lui donner vie, tenter de l'organiser comme ils veulent ou comme ils peuvent. Simon participe à cet atelier en compagnie de 4 autres jeunes.

Ce qui nous interpelle d'emblée avec ma collègue, c'est comment Simon se débrouille pour n'être jamais très loin de nous. Une proximité qui a une double fonction : la première est qu'elle lui permet de nous solliciter inlassablement pour faire : « Fais-moi ceci, fais-moi cela ! » Dans ce qu'il s'agit de faire à partir d'un morceau de carton : un téléphone portable, une « montre connectée », autant d'objets dont il ne peut pas dire grand-chose, si ce n'est en mimer les postures d'utilisation. Ces ersatz d'objets « connectés » sont-ils une tentative précaire d'occuper une place, d'être en lien ou est-ce plutôt le signe que, connecté, Simon l'est un peu trop, en prise direct avec un réel sexuel toujours prêt à surgir dans les mots comme dans le corps. En effet, outre cette fonction d'étayage, une autre fonction de cette proximité est tout simplement d'essayer de le protéger des effets de ce qu'il dit ou de ce qu'il fait sur le collectif. Il y a de l'insupportable dans ce que Simon peut donner à entendre au groupe,

celui de ce réel sexuel qui semble contaminer toute la pensée autour des insultes, bruitages et associations qu'il produit. D'une certaine façon, pour Simon, il y a du rapport sexuel partout.

De cet insupportable, certains jeunes du groupe ne peuvent en répondre que par des tentatives de passage à l'acte, ou la nécessité de s'extraire du collectif. La question se pose de la pertinence de son accueil sur ce groupe, mais l'investissement transférentiel à notre égard et l'affinité qu'il parvient malgré tout à créer avec certains jeunes l'aide à occuper petit à petit un peu autrement sa place ou plus exactement que les autres lui fassent une place, même s'il continue d'être parlé par un sexuel toujours très cru, très envahissant. Le travail de construction reste délicat pour Simon mais il réussit néanmoins, à partir de l'imitation d'un autre enfant, à construire un « garage », ce qui n'est pas si mal pour quelqu'un pour qui la question de la place est si compliquée. Reste à savoir comment faire vivre ce garage, comment habiter cette place. Face à ce qui l'intruse du sexuel, et qui intruse le collectif, nous essayons d'inviter Simon, à réfléchir à comment faire autrement, comment créer un point d'intimité, de différenciation des espaces. Il commence, après le garage, à tenter de construire des enclos, un zoo. Lorsqu'il s'agit de construire les animaux de ce zoo, Simon se confronte à l'impossibilité de leur donner forme. À la place des animaux qu'il dit vouloir construire, la seule chose à laquelle il donne forme ce sont des attributs sexuels masculins, comme si donner forme à l'humain était impossible, sauf à le réduire à du pur sexuel. Mais c'est peut-être là une première tentative de traiter ce réel du sexuel, tenter de le loger quelque part pour qu'il ne soit pas partout, lui donner une forme localisable. Des enclos, du zoo, comme endroit peut être d'une certaine domestication, d'une civilisation du réel du sexe. Simon finit finalement par proposer la construction d'une cabane, une cabane pour lui. On sort là un peu du cadre de travail que l'on s'était fixé, mais on choisit de ne pas s'opposer à son projet, celui-ci apparaissant comme une tentative de mise au travail de sa place qui reste malgré tout compliquée. En effet, durant cette période, il cherche à établir des limites, à séparer les espaces, à couper quelque chose du regard. Il commence à se placer

derrière le rideau pour travailler, puis finalement construit une cabane. Dans cet espace, où on ne le voit pas, il peut nous inviter, nous appeler. Il continue de faire entendre comment le sexuel peut l'agiter mais un peu autrement : dans les dialogues imaginaires qui traversent les murs on entend comme un début de mise en récit, quelque chose semble se localiser, se voiler, ne plus se répandre partout. Peut-être a-t-il réussi, entre les murs de brique et de bois de sa cabane, à créer un point d'intime, un point d'exclusion à partir d'une distinction entre l'intérieur et l'extérieur qui puisse permettre de faire un peu de moi pour faire un peu lien avec d'autres. Ainsi, à partir d'une séparation, il parvient à articuler, à faire jouer un dedans et un dehors, rendant possible une distinction qui permette de dialectiser quelque chose d'un lien autrement que dans le collage et la violence. Dans le même temps, une remarque surgit des réflexions de l'équipe : lorsque Simon sort de l'institution pour une sortie organisée avec son groupe éducatif, un transfert, un tournoi de sport, il se montre beaucoup plus apaisé. On n'observe rien de la violence qui l'agite à l'intérieur de l'institution.

Simon, en nous prenant à témoin, dans le cadre de l'atelier, du travail de distinction, de limitation, de coupure qu'il a tenté de construire, nous indique finalement comment à partir de cette distinction symbolique minimale, celle du dedans/dehors, intérieur/extérieur, quelque chose permet qu'il puisse organiser de façon un peu plus apaisée sa place dans le monde. Il démontre également ce qu'il en serait d'une fonction de la ségrégation, non pas sociale, mais d'une ségrégation entendue ici dans son étymologie : séparer, une fonction de séparation donc qui vient faire barrière à cet Autre jouisseur dont il se faisait le porte-voix.

4. Pour conclure

Face à la norme de l'Un, la commande d'homogénéisation du politique qui conduit au forçage rectificatif, il a le hors norme du sujet, son anomie structurelle, son hétéro-généité. Ce sont là les coordonnées à l'intérieur desquelles l'institution et ceux qui y travaillent ont à se situer.

Comment faire entendre les modestes et précaires trouvailles du sujet —pour Simon une certaine façon de faire avec le sexuel qui l'agite, une solution de distinction qui lui permette de se loger quelque part, comment le faire entendre d'autant plus quand une partie de l'équipe s'indigne qu'on ne cherche pas à dépister un T.D.A.H. chez cet enfant qui ne cesse de s'agiter, agitation qui entrave évidemment sa scolarité. Et alors même que le jeune, sans doute à partir de ce qu'il a pu construire des modalités de repérage plus consistantes pour lui, s'apaise, arrive l'idée que puisqu'il est bien à l'extérieur, il faudrait peut-être l'envoyer au collège. Raccourci qui démontre comment la commande politique, l'idéal de l'insertion dans un certain ordre social peut venir occulter ce qui est en fait juste le fruit d'une invention du sujet qui se retrouve recouvert, au risque d'être annulée, par la prescription du discours politique, celui par exemple de l'insertion scolaire. Raccourci qui risque de mettre à mal le jeune et qui en plus empêcherait d'entendre ce que Simon nous indique de la nécessité de construire avec lui des points de distinction dans la logique des espaces qu'on lui propose, ce qui est sans doute à l'œuvre lorsqu'il sort de l'institution.

De la même façon, considérer que c'est un trouble neurologique qui empêche cet enfant d'apprendre, c'est vouloir faire passer à tout prix le savoir par l'Autre. Or, ce qu'indique Simon dans ses refus répétés de travailler c'est à quel point l'Autre scolaire et la demande qu'il lui fait ne peut pas constituer un point d'appui pour organiser le monde. Si une issue à ce qui l'agite est possible c'est plutôt du côté du savoir-faire avec la jouissance et avec la séparation qu'il pourra construire, inventer, et c'est à cela qu'il nous revient de l'aider à partir des précieuses indications qu'il nous donne. C'est là que l'institution comme espace transférentiel touche au plus près d'une éthique qui ne se réduit pas à une réponse à une commande politique, plus que jamais en prise directe avec un discours où l'enfant-sujet est exclu au profit de l'élève, futur salarié.

C'est peut-être là une piste pour répondre à notre question de départ : à quoi sert une institution, en particulier dans le traitement de la psychose ? C'est-à-dire être un tiers-lieu constituant un espace où, ce qui est mis à la marge par le discours politique, peut peut-être être entendu et traité autrement, et un temps où le sujet peut tenter de faire œuvre de son anormalité, plus modestement de construire une solution subjective plus vivable. Pour que cela puisse être possible, il faut que l'institution veuille bien interroger ses pratiques et ce qui les oriente, c'est-à-dire introduire un point de perte, d'énigme dans le discours institutionnel, pour qu'à l'exclusion, la ségrégation ne s'ajoute pas la désubjectivation. Ainsi, l'institution a peut-être à se positionner comme le lieu où la voix de l'Autre social se fait moins injonctive, un peu plus silencieuse, pour que dans cet écart quelque chose de la place d'un sujet puisse se faire entendre, se construire, s'inventer, parfois bien loin des standards de l'insertion telle que l'entend le discours politique actuel.

Richard Cluse